



Confédération Nationale du Travail – Association Internationale des Travailleurs

## Editorial

*On en parlait dans les chaumières du Nord - Pas de Calais ( Flandre, Artois, Boulonnais... ) depuis un bout de temps : un bulletin régional de la CNT qui serait à la fois un outil de liaison, de confrontation et d'information, rédigé par celles et ceux qui militent quotidiennement dans leur entreprise, dans leur quartier, dans leur lieu d'éducation ou de formation, dans leur comité de chômeurs ou ailleurs.*

*Oh ! Pas pour produire un journal de plus, mais pour faire savoir qu'il existe toujours – et même de plus en plus – des hommes et des femmes qui luttent pour défendre les droits et les intérêts des travailleurs et des exploités. Et ce, dans le seul but d'en finir un jour avec ce désordre mondial uniquement fondé sur la recherche du profit pour une minorité, avec pour conséquence l'oppression du plus grand nombre.*

*Il est banal de dire que ce bulletin ne sera que ce que nous en ferons, ne vivra que si nous sommes un maximum à y participer. Pourtant, c'est là la condition essentielle pour que ceux qui, comme nous, n'entendent pas laisser le monopole de la parole à de soi disants spécialistes de la question sociale, puissent prendre leur destin en main.*

*Chaque compte-rendu d'action, chaque réflexion contribuera à faire de ce bulletin une petite lueur d'espoir pour avancer vers cet autre futur que nous souhaitons toutes et tous.*

Jean ( CNT - Boulogne / Mer )

## EMPLOIS – JEUNES : LA PRECARITE GAGNE DU TERRAIN !

Des rhétoriques et mesures anti-chômage des différents gouvernements de gauche comme de droite, nous n'en sommes pas dupes. De la cinquantaine de sigles qui s'ajoutent ou s'annulent, on vous fera la grâce de leur énumération. Il y eut les TUC, SIVP, CRE... ; il nous reste les CES et autres contrats d'adaptation, de qualification, d'orientation, etc.

A chaque fois, disent-ils, il s'agit de favoriser l'emploi : hier des chômeurs de longue durée ou des RMIstes, aujourd'hui des jeunes. La nouvelle pierre à l'édifice libéral du gouvernement Jospin sera les emplois-jeunes. Malgré toute l'habileté médiatique du gouvernement pour recycler de vieilles lunes en nouvelles panacées, ces nouveaux emplois ressemblent à s'y méprendre au déjà très ancien CES (statut de droit privé et à durée déterminée). Niveau salaire, c'était 2700 F à mi-temps pour un CES ; ce sera 5500 F pour un emploi-jeune à plein temps ! Le financement est toujours assuré par l'Etat, et ceci au détriment d'autres budgets sociaux. Un CES coûtait à son employeur 1,50 F de l'heure ; l'emploi-jeune ne coûtera guère plus... A de telles conditions, pourquoi se gêner ?

( suite page 4 )



## UN CINEMA EN LUTTE

Face à l'implantation sur le littoral, et dans la région en général, de ces supermarchés que sont les multiplex et qui réduisent les spectateurs(trices) à des consommateurs(trices) de pop-corns... que deviennent les petits cinémas « indépendants » qui considèrent encore que les gens ont une conscience ? Pour répondre à cette question, Jean-Michel - chômeur et militant CNT à Dunkerque - est allé interviewer Frédéric Borgia, programmateur du « studio 43 » (\*).

Jean-Michel : Comment peut-on définir le cinéma « indépendant » ?

Frédéric B : Je ne sais pas si le cinéma « indépendant » existe encore. Aujourd'hui, c'est quelqu'un qui a une idée précise de son film, en général le réalisateur, et qui fait en sorte de développer cette idée dans les meilleures conditions possibles. Ce qui veut dire trouver des partenaires financiers ( producteur, achats télés... ) et pouvoir concrétiser le projet de la meilleure manière qui soit, ne pas être obligé de penser aux « canons » qui régissent le cinéma classique ou de ce que va en penser le public. Bref, avoir une certaine liberté...

J.M : Le cinéma « indépendant » est entré en résistance contre l'implantation des multiplex. Ou en est cette lutte ?

F.B : C'est une lutte plus ou moins perdue. On se bat contre des entreprises trop importantes, des schémas acceptés par les politiques. C'est très dur de se battre contre les multiplex, d'autant plus qu'ils marchent très bien et dopent la fréquentation du cinéma. Les gens vont plus facilement dans un multiplex. Nous, on se bat plutôt pour le moyen et le long termes. Il risque d'y avoir des difficultés pour les films indépendants de sortir dans les salles si, à terme, il n'y a que des multiplex. Je cite souvent l'exemple de Mammel Poirier, le réalisateur de « Western » qui avait fait avant deux films qui n'avaient pas marché mais qui étaient bons. Sans petits cinémas pour les passer, il n'aurait peut-être pas eu l'occasion de réaliser « Western ». Il faut que les collectivités territoriales comprennent que les petits cinémas « indépendants » travaillent pour le futur. Ils servent à former des spectateurs mais aussi des cinéastes qui auront l'occasion de faire d'autres films qui peut-être marcheront. J'espère que les politiques vont avoir conscience qu'il faut des multiplex, mais qu'il faut aussi absolument soutenir les cinémas d'art et essai ( ... ).

J.M : Comment fonctionne la programmation d'un petit cinéma « indépendant » par rapport à un cinéma commercial ?

F.B : Il y a une certaine liberté dans la programmation. Elle est caractérisée par le fait qu'il y a un animateur de salle qui s'occupe du choix des films. Pour le « studio 43 », c'est moi qui choisis les films avec une commission d'une vingtaine de bénévoles. On choisit les films ensemble ; on a tous à peu près la même idée du cinéma à défendre, dans un souci d'équilibre entre films faciles et d'autres plus difficiles. On essaie aussi d'avoir régulièrement la présence de cinéastes et d'acteurs. C'est important que les gens puissent les rencontrer pour discuter avec eux. En revanche, les cinémas commerciaux sont souvent programmés de Paris et obéissent à la sortie des « grands films ». Ils ont très peu de marge de manœuvre. Le cinéma commercial obéit à une logique de marché.

J.M : Les petits cinémas « indépendants » sont subventionnés. Quelles sont les inconvénients et les limites de cette cogestion ?

F.B : Pour moi, il n'y a pas d'inconvénient. Je suis justement en train de remplir un document où je fais figurer la philosophie de ma programmation, le nombre d'entrées des films « art et essai »... Le dossier sera analysé pour voir à quel type de programmation il correspond. Dans ce cas, ce sera un classement « recherche ». Puis on recevra la subvention correspondante à ce classement. Soyons francs ! Ces films ont un petit public à Dunkerque ; des gens qui sont très contents que le « studio 43 » existe. Mais si on fait le calcul financier, c'est pas du tout rentable. S'il n'y avait pas cette subvention, le cinéma « art et essai » ne tiendrait pas. Le seul inconvénient, c'est que cette subvention ne soit pas assez élevée.

J.M : Tu n'as jamais rencontré de problème de censure ?

F.B : Non. Un des avantages de travailler au « studio 43 », c'est d'avoir une totale liberté de programmation : films politiques quelquefois très engagés... Je n'ai jamais eu de remarque sur la programmation.

J.M : La classe ouvrière fréquente assez peu les petits cinémas « indépendants ». Pourtant, beaucoup de films lui sont consacrés et dédiés. Comment analyses-tu cela ?

F.B : C'est vraiment paradoxal. Le public du « studio 43 » est surtout formé d'enseignants, d'universitaires, d'étudiants et malheureusement d'assez peu de personnes issues de la classe ouvrière. Pourtant, il y a un certain engagement dans la programmation du « studio 43 ». Je pense à des films comme « Reprise » d'Hervé Leroux, des films sur la guerre d'Algérie... On vient de faire une semaine sur le cinéma palestinien et sur les films de Ken Loach qui se passent toujours dans les milieux ouvriers. C'est vraiment dommage que le cinéma « art et essai » ne touche qu'une petite partie du monde ouvrier. Il y a peut-être un effort à faire de notre côté.

J.M : Connais-tu la CNT ?

F.B : Non.

J.M : C'est une confédération syndicale dont la finalité est le communisme libertaire. Elle se réfère, entre autre, à la révolution espagnole. A ce propos, Richard Prost a fait sur cette période un documentaire qui s'intitule « Un autre futur ». Pourrait-on le programmer au « studio 43 » ?

F.B : La rentrée est très chargée. Mais pourquoi pas l'année prochaine... ! ?



\* Studio 43 ( salle art et essai classée recherche )  
MJC « Terre Neuve »  
43 rue du Dr Lemaire  
59140 Dunkerque

## RENTREE DES CLASSES

Il s'agit pour le gouvernement, depuis quelques années, de réduire les « déficits publics » en diminuant les dépenses de l'Etat... cette politique s'inscrivant bien sûr dans le cadre de la construction européenne voulue par les accords de Maastricht. C'est ainsi que le ministère de l'Education Nationale ajuste le système éducatif aux directives néo-libérales de l'UEM et de l'OCDE. Dès la rentrée, la manif des affectations et la détérioration des conditions de travail ont confirmé les intentions d'Allègre : précarisation, flexibilisation, caporalisation ! Le recours aux précaires s'amplifie : maîtres auxiliaires, CES ( plus de 60 000 dans l'Education Nationale ! ), emplois jeunes ( 3 000 nouveaux CEJ sont annoncés cette année dans le Nord ), contractuels, vacataires, etc. L'annualisation des horaires déjà instaurée chez les ATOSS est expérimentée chez les enseignants ; les services sur plusieurs établissements se multiplient. A tous les niveaux, le pouvoir des chefs d'établissement est renforcé. Les « institutions lycéennes » expérimentées fonctionnent toutes sur le mode de la délégation de pouvoir et de la cooptation par le chef...

Cette rentrée a aussi confirmé les limites du syndicalisme réformiste en milieu enseignant : corporatisme et paritarisme ! La lutte inter-catégorielle contre la précarisation des personnels ouvriers, administratifs et enseignants est négligée ainsi que la contestation des inégalités de salaires et de services. Les droits des lycéens sont occultés. La course à la représentativité au sein des organes de cogestion entretient les divisions ( aucune intersyndicale ne s'est tenue dans la région et le SNES a mené seul la farce de la grève d'1 jour sur le thème des heures sup' ). Seules les AG de rentrée, souvent imposées par la base, ont permis d'exprimer le désarroi et la colère des personnels décidés à lutter avec les parents d'élèves contre la déréglementation et la dégradation des conditions pédagogiques.

Section syndicale CNT - AIT des lycées d'Armentières

### Ils ont libéré le Pas-de-Calais ? Libérons-nous d'eux !

Ca y est ! Ils ont remis ça... Pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, les militaristes de tous poils se sont donnés rendez-vous à Béthune et ses environs pour célébrer le 54<sup>ème</sup> anniversaire de la « libération » de l'Artois ! Début septembre, plusieurs convois militaires riches de 400 engins de mort ( tanks, etc. ) ont fait vibrer ceux et celles ( moins nombreuses heureusement ) qui ne peuvent s'empêcher de verser une larme ( de joie ! ) à la vue d'une arme à feu. Ils ont célébré l'entrée en Artois des armées alliées venues imposer la « pax americana ». Des armées prétendument libératrices qui, si elles affranchiront certes nos concitoyens du joug nazi, assureront par la même occasion le retour d'un capitalisme peut-être moins autoritaire mais tout aussi nocif. Ainsi, 4 ans plus tard, en novembre-décembre 1948, ces mêmes armées prétendument libératrices, ces mêmes soldats aux ordres d'une bourgeoisie revancharde s'attaqueront violemment ( n'hésitant pas à tuer ) aux mineurs en grève... des syndicalistes punis pour avoir osé rêver tout haut la concrétisation des promesses d'avancées sociales formulées en septembre 1944 !

### Des armées de libération... qui ont maintenu l'ordre colonial !

Peut-on par ailleurs oublier que ces mêmes armées prétendument libératrices n'hésiteront pas à réprimer dans le sang les vélléités d'indépendance des peuples en lutte en Afrique ou en Asie : massacres à Sétif le... 8 mai 1945, à Madagascar en 1947 ( 100 000 morts ), puis en Indochine, en Algérie ( 1 million de morts ), etc. Et pourtant, « *un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre !* ». De tout cela, il n'était évidemment pas question lors de ce weekend... Cerise sur le gâteau : pour cette 12<sup>ème</sup> édition, les co-organisateurs de la manifestation, Bernard Seux ( député-maire de Béthune ) et Frédéric Rey ( chef de file du RPR local ) – mais où s'arrêteront les frontières de la gôche plurielle ? – avaient décidé d'inviter l'attaché militaire des Etats-Unis. Une véritable caution apportée aux actes criminels perpétrés par cet Etat qui vient, en toute imunité et au mépris des règles de l'ONU, de bombarder une usine pharmaceutique au Soudan, faisant par la même occasion de nombreuses victimes parmi les civils... Yankee : go home !

Union Locale CNT de Béthune

### LA CNT FAIT LA FETE !

Si vous n'avez pas réservé votre place pour le repas de la CNT samedi 10 octobre à Lille, vous pouvez encore le faire jusqu'au mercredi 7 octobre dernier délai. Sinon, venez quand même boire un verre entre 19 h et 1 h du matin au centre social « Mosaïque », 95 rue du Long Pot ( M° Fives ou Marbrerie )...

### MAISON DES SYNDICATS CNT - AIT DE LILLE

Pour discuter de manière conviviale autour d'un verre ou d'un café, pour échanger des infos sur l'actualité du mouvement social, pour taper un texte sur l'ordinateur, se documenter sur les propositions, les contenus, les pratiques de l'anarchosyndicalisme et du syndicalisme révolutionnaire, acheter un journal, feuilleter un magazine, se procurer affiches ou autocollants, visionner une cassette vidéo, consulter un des nombreux bouquins de la bibliothèque ( histoire, éducation, antimilitarisme, droit des salariés, des précaires et des chômeurs, etc. )... permanence tous les mercredis et samedis de 15 à 18 h ainsi que le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 13 à 17 h, 1 rue Broca à Lille - Fives. Tél / fax : 03 20 56 96 10.

Pour participer à la gestion et à l'animation du local, analyser la situation économique, sociale et politique, préparer les actions dans lesquelles la CNT est impliquée, faire le bilan des luttes en cours... réunion tous les mardis de 19 à 21 h 30.

S'UNIR POUR RESISTER



- Je désire recevoir gratuitement pendant 3 mois le « *Combat Syndicaliste* », mensuel confédéral de la CNT.
- Je désire recevoir une documentation sur la CNT.
- Je désire diffuser des tracts autour de moi.
- Je désire rencontrer un militant du syndicat.
- Je désire rejoindre la CNT.

**Vous voulez recevoir le prochain n° de ce bulletin ?**

Abonnez-vous, passez aux permanences, contactez un militant CNT de votre connaissance ou envoyez-nous un timbre...

**Ce numéro de lancement ne compte que quatre pages. A vos plumes pour la prochaine édition !**

Envoyez-nous des infos ( locales ou régionales ), des articles, des « brèves »...

## DISCRIMINATION SYNDICALE

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, à la demande de la municipalité de Béthune, l'Union Locale CNT de Béthune prenait la parole en mairie. L'UL saisissait ainsi l'occasion qui lui était offerte pour rappeler que c'est le Maréchal Pétain qui a fait du 1<sup>er</sup> mai un jour férié, un « jour de fête », voulant ainsi détourner les travailleurs de l'action de terrain. L'UL en profitait aussi pour expliquer aux syndicalistes présents que la CNT ne remettrait pas de « cahiers de doléances » à Bernard Seux, député-maire de Béthune, parce qu'elle ne croyait pas aux vertus du parlementarisme dans le cadre d'une « démocratie bourgeoise » et qu'elle continuait de penser que « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». L'UL en profitait également pour rendre un hommage appuyé à l'ensemble de nos martyrs sacrifiés sur l'autel des intérêts privés avec bien souvent la bénédiction des amis politiques de Bernard Seux.

Alors que le représentant de la CNT évoquait - cinquantenaire oblige - le sort des mineurs grévistes de l'automne 1948 ( adulés comme résistants à la Libération, ils se feront matraqués 4 ans plus tard par les CRS de Jules Moch, ministre socialiste de l'Intérieur ) et l'affaire de Bruay-en-Artois au cours de laquelle un notable bruaysien avait bénéficié du relâchement complice de la justice et de la police, Bernard Seux quittait, en compagnie d'une partie de ses conseillers municipaux socialistes, le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville en signe de désapprobation !

Plus tard, la municipalité signifiait à la CNT son désir de la voir quitter les locaux qu'elle occupe depuis septembre 97, locaux publics que son prédécesseur à la tête de la mairie avait accordés au syndicat.

Bernard Seux a donc décidé d'entamer une épreuve de force avec la CNT. Celui qui s'est longtemps conduit en



valet servile de Jacques Mellick avant d'abandonner l'ancien ministre-maire rattrapé par les affaires, a fait preuve en cette occasion d'une rare immaturité politique ( mais ceux qui le connaissent bien ne seront aucunement surpris ! ). De par cette mise en demeure, il ne reconnaît pas le droit à une organisation d'exprimer son opinion en toute liberté. Quelle bien curieuse conception de l'indépendance du syndicalisme ! Selon le député-maire, le syndicat peut émettre des doléances... à condition de ne pas remettre en cause les fondements mêmes de la société. Aussi accuse-t-il la CNT, pour justifier son comportement absurde, de tenir un discours « politique » !

L'Union Locale CNT n'a évidemment pas l'intention de répondre positivement aux injonctions de la municipalité « gauche plurielle » de la cité de Buridan. Elle appelle les démocrates à rester mobilisés pour faire face à toute tentative de coup de force des « roses, rouges pâles et verts » de Béthune.

UL - CNT de Béthune  
Tél : 03 21 65 31 69 / Fax : 03 21 64 21 44

**Emplois - jeunes ( suite )** : La municipalité de Maubeuge, par exemple, a compté jusqu'à 305 CES pour 549 titulaires. « Nouveaux métiers » et « besoins émergeants » sont les habits neufs des emplois-jeunes... enveloppe qui servit déjà au lancement des CES. Les nouveaux « médiateurs », « accompagnateurs », « facilitateurs » et « prospecteurs » finiront plus trivialement comme agents administratifs ou techniques ou autres besognes de nos services dit publics. Quant aux promesses de plan d'intégration et de formation, elles risquent fort - comme ce fut le cas pour les CES - de ne jamais croiser l'hypothétique tuteur dans les couloirs de nos administrations.

Pas de nouveauté donc sous les cieux radieux de la gauche plurielle ; si ce n'est une nouvelle contribution au glissement du secteur public vers les normes de la gestion privée et une volonté militante de casser le seul lieu ( la fonction publique ) où les salariés bénéficient encore d'un emploi stable et statutaire. Rappelons pour terminer que l'introduction massive de la précarité à France Télécom ( par la multiplication des statuts ) en facilita la privatisation...

Joao-Manuel ( syndicat des services et de l'industrie - Lille )

**CNT - AIT**  
**bulletin régional**

POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT,  
AUTOGESTIONNAIRE ET SOLIDAIRE !

**Réception des articles, courrier des lecteurs et mise en page :**  
Union locale CNT de la métropole lilloise, 1 rue Broca, 59800 Lille. Tél / fax : 03 20 56 96 10. Les articles signés et les interviews n'engagent que leurs auteurs ( prochaine parution début janvier ).

**Abonnements, dons et achats au numéro :**  
Union régionale CNT - AIT du Nord / Pas de Calais, 1 rue Broca, 59800 Lille.  
Abonnement annuel : 20 F minimum pour quatre numéros ( chèques à l'ordre de l'union régionale CNT - AIT ). Abonnement de soutien : à vot' bon cœur !  
Achat au numéro : envoyer un timbre ou passer aux heures de permanences...